

[adenca.over-blog.com /2022/07/chevry-cossigny-methanisation-un-sujet-qui...](https://adenca.over-blog.com/2022/07/chevry-cossigny-methanisation-un-sujet-qui...)

Chevry Cossigny, méthanisation un sujet qui fâche : l'utilisation d'un effaroucheur pour effrayer, déranger et repousser les mammifères et oiseaux susceptibles d'être devant la machine agricole lors de la récolte de la CIVE !

⋮

ADENCA :: 20/07/2022

[Chevry Cossigny, méthanisation un sujet qui fâche : l'utilisation d'un effaroucheur pour effrayer, déranger et repousser les mammifères et oiseaux susceptibles d'être devant la machine agricole lors de la récolte de la CIVE !](#)



La majorité de la "nourriture" des méthaniseurs provient de la CIVE (culture intermédiaire à vocation énergétique). Le méthaniseur a "très faim" ce qui oblige les agriculteurs à modifier leur pratique agricole pour le satisfaire.

Pour faire court certains champs sont réservés toute l'année à la culture énergétique pour "nourrir" les méthaniseurs et d'autres alternent les cultures nourricières et les cultures énergétiques.

La récolte de la culture énergétique CIVE du printemps qui se situe en pleine période de reproduction pour la faune sauvage n'est pas sans conséquence. Elle peut provoquer une

augmentation inéluctable de la mortalité des mammifères et oiseaux juvéniles ainsi que des adultes qui font leurs nids dans les champs, c'est pourquoi la Fédération de Chasse du 77 va implanter un effaroucheur à ultrasons à Chevry Cossigny pour effrayer, déranger et repousser les mammifères et oiseaux susceptibles d'être devant la machine agricole lors de la récolte de la CIVE culture destinée à "nourrir" le méthaniseur.

Mais ce n'est ni l'agriculteur, ni la Fédération de Chasse qui va financer ce matériel mais vous au travers de subvention allouée par Valérie Péresse.

Recueils des actes administratifs CR IDF 419 de novembre 2021 page 3618

DOSSIER N° EX060056 - Un effaroucheur à ultra son pour la sauvegarde de la faune

Dispositif : Budget participatif écologique : projets locaux (n° 00001216)

Délibération Cadre : CP2020-100 modifiée du 23/01/2020

Imputation budgétaire : 907-76-20421-176003-1700

Action : 17600307- Plan vert et biodiversité

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Budget participatif écologique : projets locaux	2 169,00 € TTC	100,00 %	2 169,00 €
Montant total de la subvention			2 169,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE SEINE-ET-MARNE
Adresse administrative : 1016 RUE DE FONTAINEBLEAU
77720 BREAU
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Benoît CHEVRON, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 mars 2022 - 6 décembre 2022

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Cette association souhaite mettre en œuvre, en partenariat avec les exploitants agricoles et les élus locaux, un projet d'utilisation d'un effaroucheur à ultra son, placé sur une cabine agricole durant la récolte des parcelles dédiées à la méthanisation situées sur la commune de Chevry-Cossigny en Seine et Marne. Elle équipera donc l'ensileuse de ce dispositif qui utilise des ondes sonores à ultrasons >17kHz afin d'effrayer, déranger et repousser les mammifères et oiseaux susceptibles d'être devant la machine. Parallèlement à ce dispositif, elle utilisera ponctuellement un drone thermique afin de quantifier l'efficacité et l'impact de la pratique. Ce projet sera suivi d'une communication active envers l'ensemble de leurs partenaires afin d'envisager une extension du programme sur les différents sites seine et marnais.

Une subvention est sollicitée afin de financer un effaroucheur.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- CHEVRY-COSSIGNY